



Mairie
Place de la République
08800 – MONTHERME
Tél : 03 24 53 00 09
Fax : 03 24 53 01 15
mairie.montherme@wanadoo.fr

Site internet :
<http://montherme.fr>

Ouverture du secrétariat :
du lundi au vendredi inclus,
de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30,

Permanences d'un élu en mairie,

le mardi de 17 h à 18 h 30
le samedi de 10 h à 11 h
ou

sur rendez-vous en contactant le
n° 03 24 53 00 09
ou mairie.montherme@orange.fr

Ancienne école des Hauts-Buttés,
le premier samedi du mois,
de 10 h à 11 h :
M. B. SCHRUB

MONTHERME

Siège de la
Communauté de Communes
Meuse et Semoy
Regroupant

BOGNY-SUR-MEUSE
DEVILLE
JOIGNY SUR MEUSE
HAULME
HAUTES-RIVIERES
LAIFOUR
MONTHERME
THILAY
TOURNAVAUX

Directeur de publication : A. BERNARD

LA LETTRE **D'INFORMATION MUNICIPALE**

DECEMBRE 2016

No 39

Sommaire :

Page 2 : Accueil de loisirs juillet 2016
Jumelage
Jury villes et villages fleuris 2016
Challenge Karine et Joël

Page 4 : Informations pratiques
Vente d'un bâtiment communal
Polémique de juillet 2016

Page 3 : Voyage et repas des anciens
Campagne du bleuet de France
Informations communales

Page 5 : Civisme-Info
Manifestations à venir

Page 6 : Manifestations à venir (suite)
Etat civil



Le mot du Maire :

Rappelons nous, le 12/10/2015 la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) rejette notre proposition de fusion avec la Communauté de Communes « Porte de France » (PDF) et nous impose un mariage avec la CC « Ardennes Rives de Meuse » (ARM).

Dans un revirement spectaculaire La CDCI du 7/7/2016, reprend et valide, à la quasi unanimité des membres, notre amendement pour une fusion avec PDF.

Si ce n'est la perte de 6 mois de travail, le changement de fiscalité pris préventivement en 2016 et qu'il faudra corriger en 2017, nous pouvons être satisfaits d'avoir eu raison avant tout le monde et cela dans l'intérêt de nos populations et de nos entreprises.

Néanmoins, il a fallu rattraper le temps perdu et travailler aux rapprochements nécessaires avant la fusion qui est effective depuis le 1^{er} Janvier 2017. Nous avons donc mis à profit le second semestre 2016 pour harmoniser nos fiscalités, nos compétences, les organigrammes administratifs et réfléchir également aux futurs projets de ce nouveau territoire.

Pour ne pas perdre de temps le Conseil Communautaire de Meuse et Semoy, en sa séance du 27/9, a déjà validé le nom de cette nouvelle intercommunalité « Vallées et Plateau d'Ardenne » et en a fixé le Siège à Rocroi.

Bien entendu le site de Monthermé, avec ses personnels, sera conservé afin de préserver l'indispensable proximité des services auprès de la population.

Soyez assurés que nous travaillerons tous, dans la continuité, à la réussite de notre nouvelle ComCom.

Je tiens également à vous adresser, personnellement et au nom de l'ensemble du Conseil Municipal mes meilleurs vœux pour l'année 2017. Que cette nouvelle année vous soit porteuse d'avenir et de progrès.

A. BERNARD

Accueil de loisirs juillet 2016

L'accueil de loisirs « Les Ecaillettes », sous la direction de David Léonard, a ouvert ses portes du jeudi 7 au vendredi 29 juillet pour les enfants de 3 ans ½ à 16 ans. L'équipe d'encadrement composée de 14 animateurs et de 2 directeurs adjoints, ainsi que de 3 dames de service a assuré l'accueil des 132 enfants. (chiffre en augmentation depuis 3 ans ce qui est une exception départementale).

La citoyenneté, la tolérance et le vivre ensemble, valeurs prenant un sens particulier au vu des difficultés sociétales actuelles ont été le fil conducteur de toutes les activités.

Différentes sorties à thèmes ont été organisées : ferme pédagogique, découverte de l'impression 3D, parcours accrobranches aux Vieilles Forges, etc. Les enfants âgés de 11 à 16 ans ont également découvert les attractions à sensation du parc « Walibi » en Belgique.

Les 4/10 ans, ont participé à une sortie au Domaine de Chevetogne.

Le traditionnel spectacle du centre a également connu un franc succès.



Jumelage

Le samedi 3 Septembre, par un véritable temps d'été, la Municipalité et certaines associations ont reçu une délégation de Prüm dans le cadre du jumelage liant nos deux cités.

Après un petit déjeuner pris en commun à la salle des fêtes, la délégation de Prüm, accompagnée de la délégation Baraquine a pu découvrir notre vallée au cours d'une promenade sur la Meuse dans le bateau « Le Roc ».

Le déjeuner a été pris au restaurant « Le Balcon en Forêt » des Hauts-Buttés. Cela a été l'occasion de nombreux échanges entre élus et associations des deux villes.

Après le repas, répartis en divers groupes chacun a pu visiter le plateau des Hauts-Buttés, le sanctuaire, la maison de la chasse, l'ébénisterie, ainsi que le marais.

La journée s'est achevée vers 18h après une collation servie à la salle des fêtes.



Jury villes et villages fleuris 2016

Le 28 juillet, sous la pluie, le jury régional « Villes et Villages fleuris » a parcouru les rues de la cité et a pu constater la biodiversité des massifs, la présence du fleurissement toute l'année et la mise en valeur du patrimoine bâti.

Il a également apprécié l'implication des enfants avec la plantation d'un tilleul argenté face au collège. La visite s'est achevée dans les jardins de l'abbaye.



Après quelques conseils pour améliorer le fleurissement, les membres du jury ont félicité les agents communaux en charge des espaces verts.

Conclusion du jury :

- Mettre en place la taille douce des arbres et des arbustes.
- Donner du volume aux massifs pleine terre.
- Réfléchir à l'alternative aux produits phytos sur la voirie.
- Très beau patrimoine bâti qui est bien mis en valeur.
- Démarche positive envers la population et les touristes.
- Bonnes actions en faveur de la biodiversité



Challenge Karine et Joël

Cela fait 20 ans que les copains de Karine et Joël organisent régulièrement des rencontres sportives afin de collecter des fonds pour la recherche médicale et l'enfance défavorisée.

Cette année encore l'association « Animation Baraquine », a remis en Mairie, à chacune des deux familles, un chèque qui sera envoyé, l'un à Villejuif et l'autre à l'association « Enfants de la Terre ». Bravo à l'association Baraquine pour cette fidélité à la mémoire de Karine et Joël.



Voyage des anciens

Le voyage des anciens a eu lieu le 4 juin et a permis à cinquante-deux personnes de visiter le château de Versailles et d'assister au spectacle des grandes eaux du bassin des miroirs et du bassin de Neptune.

La promenade pétillante et mélodieuse à travers fontaines et bosquets fut appréciée de toutes et de tous et donna à chacun l'occasion de voyager hors du temps !...



Repas des Seniors

La Ville et le Comité des Œuvres Sociales de Monthermé ont offert aux Seniors le traditionnel repas de fin d'année. Un excellent repas a été élaboré et servi par les cuisiniers du « Franco-Belge ». Les desserts et pâtisseries réalisés par les boulangers de la ville ont eu également un succès mérité.

L'animation était assurée par « Méga-danse ». Une nouveauté pour cette année : les enfants du périscolaire ont participé à la décoration des tables et la doyenne de l'après midi, Madame Jeandel a été mise à l'honneur en recevant un bouquet de fleurs.



Campagne du bleuet de France du 11 novembre et du 8 mai

Depuis la fin de la grande guerre, la collecte du bleuet de France est le symbole de la solidarité nationale en faveur des anciens combattants, des veuves de guerre, des orphelins ou des victimes civiles d'attentats.

L'œuvre Nationale du bleuet de France organise, chaque année, lors du 8 mai et du 11 novembre, une collecte de dons. Les fonds ainsi récoltés sont destinés aux plus démunis (anciens combattants, veuves, pupilles, victimes d'attentats); ils servent également à financer des manifestations de mémoire en direction des jeunes générations afin de ne pas oublier et de valoriser les valeurs de paix et de tolérance.

Informations communales

Travaux réalisés sur le territoire

Travaux Communaux:

-Renforcement de la défense incendie et du réseau de distribution d'eau potable sur le quartier des Ecaillettes avec : la construction d'une réserve incendie de 120 m³ et d'un surpresseur avec réserve de 15 m³ – l'enfouissement des réseaux secs, EDF, Télécom et éclairage public avec la pose de 17 nouveaux candélabres.

-Mise en place d'une nouvelle clôture en limite du nouveau parking à l'école de la Longue-Haie.

-Réfection des écoulements d'eau pluviale (caniveaux) sur l'aire de stationnement louée à la RDTA.

-Création de deux accès à la Meuse pour les services d'incendie et de secours sur le quai des bateliers.

-Purge sur chaussée rue J. Jaurès et divers travaux de restaurations de voiries.

-Changement des barrières rue du Port.

-Travaux forestiers et sur le marais des Hauts-Buttés.



Dans les bâtiments communaux:

-Remplacement du plancher d'une salle de l'école Rive-Gauche par une dalle béton.

-Accessibilité : réalisation d'une rampe Ecole de la Longue-Haie – Mise aux normes et en conformité des escaliers des bâtiments communaux (bandes podotactiles-nez de marches etc.) – Réalisation de toilettes publiques accessibles en liaison avec la salle J.B.Clément (début des travaux Décembre).

-Réfection d'une partie de la toiture de la sacristie de l'église de Laval-Dieu – Renouvellement de l'éclairage intérieur de l'église St. Léger pour une mise en valeur du patrimoine – Réfection de la pointe du clocher et repose du coq sur le sanctuaire des Hauts-Buttés.

-Travaux divers : Maison du Peuple, Cosec, portes du garage salle des fêtes, Centre des Ecaillettes

Travaux Intercommunaux :

-Pose d'un poste de relevage sur le réseau d'assainissement quai A. Briand.

-Aménagement d'un parking avec chemin piétonnier près du Centre Médical (15 places de stationnement + deux places handicapés)

-Mise en accessibilité des vestiaires, sanitaires et club house sur le stade de Monthermé.

-Gravillonnage : Chemin de Mayour, chemin de la Pilette, voirie de desserte de la maison de retraite aux Hauts-Buttés, esplanade d'accès aux garages des services de secours.

-En attente :

-Deuxième tranche de réfection de la route de la Croix Labonne (marché signé).

-Pose d'une clôture au terrain de foot (devis en cours)



Informations pratiques

DÉCLAREZ VOS RUCHES

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



NOUVEAU

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Rappel au sujet de l'affouage:

Le règlement remis à chaque affouagiste, lors du dernier tirage, fixait le terme de l'exploitation au 1er mai 2016, mais en raison d'un printemps exceptionnellement pluvieux et à la demande de plusieurs la date a été repoussée au 31 mai.

Malgré cette autorisation, le constat effectué à la mi-juin a révélé que plusieurs coupes n'étaient pas terminées ou pas faites. Un courrier rappelant qu'il était impératif de terminer l'exploitation à la date indiquée a été envoyé aux intéressés début septembre, certains alors se sont empressés de signaler en Mairie que leur coupe était faite....entre temps.

Par ailleurs, le manque de débardeurs a posé un problème de sortie des bois et le délai du 30 septembre n'a pu être respecté. Pour cette année, la saison étant encore bien sèche, le débarquement fut prolongé jusqu'au 31 octobre et pour des raisons de sécurité en période de chasse, il n'a été autorisé que les lundi, mardi et mercredi.

Les derniers contrôles des coupes ont été effectués le 16 novembre rive droite et le 7 décembre rive gauche. Le constat est globalement positif et les quelques cas particuliers ont été avisés par courrier ou oralement. Si le temps le permet, le débarquement pourra reprendre dès le 1er mars, avec pour consigne principale de ne pas dégrader les pistes forestières.

Vente d'un bâtiment communal

L'ancien presbytère rue Paul Doumer, mis en vente (voir LIM 38) a trouvé acheteur pour 110 000 €.

Mise en garde

Depuis son introduction accidentelle en 2004 en France, le frelon à pattes jaunes a envahi une grande partie de la France. **L'arrivée de toute nouvelle espèce introduit toujours un déséquilibre dans la nature.** Elle peut entraîner la diminution d'autres espèces, voire leurs disparitions. Ce frelon est un prédateur qui s'attaque tout aussi bien aux insectes qu'au arachnides, mais surtout aux abeilles.

Polémique de juillet 2016 : (Affaire dite des bernaches)

Pour ne rien ajouter aux polémiques dont se nourrissent certains individus irresponsables, manipulant bêtise, méchanceté et ignorance avec une réelle volonté de nuire, relayés par des médias complaisants, nous portons juste à votre connaissance l'analyse objective effectuée par le Président de la Société d'Histoire Naturelle des Ardennes.

Pour une juste information.

« La bernache du Canada (*Branta canadensis*), une oie, introduite en Angleterre dès le XVII^e siècle comme oiseau d'agrément est originaire d'Amérique du Nord.

Au XX^e siècle, à des fins cynégétiques son introduction s'est poursuivie dans de nombreux pays d'Europe.

Migratrice en Amérique du nord, elle est devenue sédentaire en France, tout en gardant son caractère de voyageuse sur la côte atlantique.

C'est dans les années 60-70 que la colonisation en France fut effective dans le Nord, le Pas-de-Calais, l'Ile de France et l'Auvergne. C'est en 1979 que les premiers individus furent observés à Charleville, puis en 85 à Bairon. Ces visites furent exceptionnelles jusqu'en 90.

À partir de cette date, d'année en année, l'installation des oies fut de plus en plus permanente.

Sa longévité (24 ans), sa reproduction très prolifique (jusqu'à 9 oisons), la quasi absence de prédateurs et le nourrissage sont à l'origine de son invasion.

Le nourrissage favorise le maintien dans des zones proches des habitations ou des lieux fréquentés par le public.

L'espèce fut protégée par l'arrêté ministériel du 17 avril 1981, abrogé le 29 octobre 2009. Le 30 juillet 2010, l'espèce fut interdite d'introduction, puis chassable par arrêté ministériel du 23 décembre 2011.

Depuis le 2 avril 2012 elle est déclarée nuisible : c'est une espèce invasive qui bénéficie de l'absence de prédateurs.

Que reproche-t-on à ce « bel oiseau » ?

Herbivore, ses fientes abondantes polluent les eaux (eutrophisation) et les sols en étant vecteurs de maladies (botulisme, conjonctivite, grippe A).

Les espèces autochtones subissent son comportement territorial avec piétinement des nids et destruction des œufs. Les colverts et autres oiseaux d'eau (poules d'eau, foulques,...) se sont raréfiés sur le territoire de Monthermé à Bogny-sur-Meuse et des agressions de passants sur la voie verte ont été signalées à plusieurs reprises.

Que faire pour stopper cette invasion ?

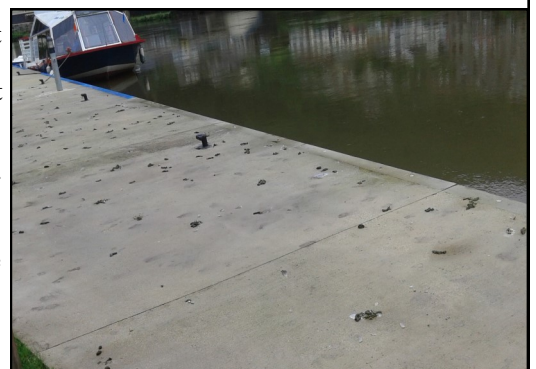
Stérilisation de 80% des œufs par vaporisation de glycérine ou de formol qui n'empêche pas la couvaison et évite une nouvelle ponte lorsqu'ils sont éliminés.

Tir au fusil ou à la carabine par des personnes qualifiées.

Information de la population sur l'interdiction de nourrissage des oies qui favorise leur sédentarisation.

Dans tous les cas il faut défendre la raison contre l'émotion. »

Jean-Pierre PENISSON Président de la Société d'Histoire Naturelle des Ardennes.



Civisme-Info

On ne peut d'un côté nourrir les chats errants et de l'autre se plaindre de leur prolifération.

Nourrir des chats errants doit s'accompagner d'une démarche responsable, c'est-à-dire, la prise en charge sanitaire, leur stérilisation et identification.

Il est trop facile de se donner ainsi bonne conscience et d'attendre des autorités qu'elles en gèrent les conséquences.

Pour les mêmes raisons, il est rappelé l'interdiction de nourrir, canards, cygnes et autres bernaches sur l'ensemble du territoire.

En nourrissant ces animaux vous cassez le cycle de sélection naturelle et participez à leur prolifération qui peut avoir des conséquences sanitaires importantes.

Le coin des initiatives



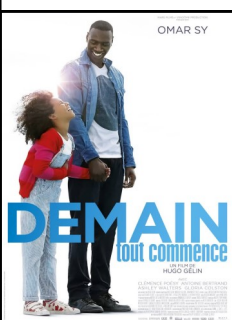
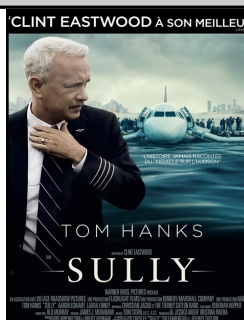
DRUART ALLAN
COUVERTURE ZINGUERIE
 7 rue du Terne
 08800 MONTHERMÉ
 ☎ 06 35 53 45 57
 allan.druart@laposte.net

Manifestations à venir

Salle Jacques Brel

Sully
Samedi 28 janvier à 20h30

Résumé : L'histoire vraie du pilote d'US Airways qui sauva ses passagers en amerrissant sur l'Hudson en 2009.



Demain tout commence
Vendredi 3 février à 20h30

Résumé : Samuel vit sa vie sans attaches ni responsabilités, près des gens qu'il aime et avec qui il travaille sans trop se fatiguer. Jusqu'à ce qu'une de ses anciennes conquêtes lui laisse sur les bras un bébé de quelques mois, Gloria : sa fille !

Vaiana : la légende du bout du monde

Mercredi 15 février à 15h00

Résumé : Vaiana, la légende du bout du monde, raconte l'aventure d'une jeune fille téméraire qui se lance dans un voyage audacieux pour accomplir la quête inachevée de ses ancêtres et sauver son peuple.



En attente :

La projection du film, La Dormeuse Duval, tournée en grande partie à Monthermé.

Calendrier des fêtes

Les lotos de l'AFR	Vendredi 6, 13 janvier 17 février, 24, 31 mars, 14 avril, et 24 mai
Loto de A.A.C.M	Vendredi 3 février
Repas du CAM football	Samedi 11 février
Belote de l'association des vieux Baraquins	Samedi 18 février
Belote de l'association Animation Baraquine	Samedi 25 février
Soirée Bavaroise organisée par l'A.A.M.	Samedi 4 mars
Belote de l'association des vieux Baraquins	Samedi 11 mars
Loto du Club du mercredi	Vendredi 17 mars
Bourse aux vêtements de l'AFR	Dimanche 19 mars
Opération « Rivières propres » organisée par A.A.P.P.M.	Samedi 1er avril
Les concours de pétanque du Cocho-net Baraquin	Lundi 3, 10, 17, 24 avril
Concert de Printemps de l'Harmonie Municipale	Samedi 29 avril
Cérémonie des Déportés	Dimanche 30 avril
Concert à l'église St Léger	Dimanche 30 avril
Fête de la bière de l'A.A.M.	Dimanche 30 avril
Les Crêtes Baraquines du Local Club	Lundi 1er mai
Cérémonie du 8 mai	Lundi 8 mai
Loto du club du mercredi	Vendredi 12 mai
Cérémonie du Pont	Dimanche 14 mai
Les concours de pétanque du Cocho-net Baraquin	Lundi 15, 22 et 29 mai
Fête des jardins à l'Abbaye de Laval Dieu	Dimanche 21 mai
Brocante de l'AFR	Dimanche 28 mai
Fête de la Pêche organisée par A.A.P.P.M.	Dimanche 4 juin

Informations pratiques (suite)

Enquête « formation des adultes »



L'INSEE, en partenariat avec la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, réalise, entre octobre 2016 et mars 2017, une enquête de statistique sur la formation des adultes. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle.

SAIP système d'alerte et d'information des populations par smartphone

À la suite des attentats survenus en France, le ministère de l'intérieur et le service d'information du Gouvernement ont travaillé au développement d'une application mobile gratuite d'alerte des populations sur smartphone : « SAIP », pour Système d'alerte et d'information. L'application, une fois téléchargée, permet à l'utilisateur de recevoir des notifications d'alerte dans une zone où un risque vient d'être détecté par les autorités (attentat, crise majeure).

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site :

<http://www.gouvernement.fr/appli-alerte-saip>

Sécurité routière

Le département des Ardennes est très impliqué dans la prévention routière, grande cause nationale.

La politique de sécurité routière, récemment renforcée, a permis de réduire la mortalité sur nos routes mais pas suffisamment, malheureusement !

L'objectif est de nous mobiliser toujours davantage en faveur de la prévention routière, avec un slogan : « **J'aime la vie ! ... et vous ?** »



Brigade de Gendarmerie

Depuis le 1^{er} Août la Brigade de Gendarmerie de Monthermé n'est plus en Communauté de Brigades avec celle de Nouzonville mais avec celles de Revin et Fumay.

Les particuliers désireux de se rendre en Gendarmerie pourront le faire le lundi matin, les mercredi et samedi après-midi à Monthermé, rue Jean Mermoz,

Tel : 03 24 53 01 08,

ou devront se rendre à la Brigade de Gendarmerie de Revin, 1, rue des Marquisades,

Tel : 03 24 40 10 18.

Etat civil du 15/05/2016 au 20/12/2016

Ces listes sont publiées avec l'assentiment des personnes intéressées ou de leurs responsables légaux

Naissances

LENOIR Emilie Jacqueline Aurélie	28 juin
BRASSEUR Kylian Alain	3 juillet
BLANCHARD Thayron Jony Sébastien	8 juillet
DROMAUX JUSTINE Pauline Sylvie Marie	13 juillet
DENIS Charlotte	22 juillet
THIBAUT Manaël Pierric	12 août
SERGEANT Lyana Claudia Soraya	15 août
BIGORGNE Maé Jacky Ghyslain	28 août
BIGORGNE Mia Soizic Manaëlle	28 août
LEBEL Louka	06 octobre
BAZIN Bertille Huguette	14 octobre
BARTIAUX Chloé Muriel Stéphanie	23 octobre
DEMAREZ Ethan Didier	31 octobre
PELTRIAUX Manon Lydie Nathalie	26 novembre

Mariages

GARDELLIN Dylann Frédéric Claude et PONT Solange Alfréda Charline	4 juin
FOCHESATO Christine Marie-Antoinette et THOMAS Valérie Annie Astrid	2 juillet
RAVEAUX Aurélien et DELHORBE Samantha Caroline Valérie	16 juillet
FONTAINE Nicolas Camille Raymond et PRETO Fiorine	20 août
KOT Pascal Denis Jean-Claude et PANTHU Aurélie Rosine	27 août

Décès

GARAJ Julienne (93 ans) Veuve GALLET	6 mai
EPIROTTI Benvenuta Isetta (89 ans) Veuve COUPAYE	6 mai
BOTTE Yvette Louise (83 ans) Épouse DELOBEL	13 mai
ZABAN Olga (94 ans) Veuve BASTIN	17 mai

ROSSI Patrick Bruno (54 ans)	17 mai
LE BOT Paul Julien Joseph (95 ans)	18 mai
DUFRESNE Colette Renée Léontine (85 ans) Veuve LOPEZ	19 mai
NEVEUX Auguste Abel (83 ans)	22 mai
BAUDOUX Huguette (88 ans) Veuve PRZYBYLA	5 juin
AGON Lucie Berthe (89 ans) Épouse BILLUARD	15 juin
SANDRART Pierre André (71 ans)	16 juin
MARTIN Claude René Daniel (80 ans)	17 juin
LAURENT Marcel (88 ans)	23 juin
LAIME André Charles (86 ans)	28 juin
TURCO Jeanne Marie Céline (92 ans) Veuve DEMAU	5 juillet
CHARLES Jean-Louis Emile Ghislain (65 ans)	8 juillet
MALICET Michel René (87 ans)	13 juillet
CLEMENT René Pierre (88 ans)	3 août
LEFEVRE Charlotte Félicie Marcelle (96 ans)	21 août
MOUS Jeanne Isabelle (92 ans) Veuve ROBINET	12 septembre
CLEMENT Paulette Georgette (86 ans) Veuve NOVOMESKY	14 octobre
DUBOIS Daniel Léon (85 ans)	17 octobre
MOHAMED Malki (74 ans)	24 octobr
DIAS Brigitte (55 ans) Épouse GELY	27 octobre
HUART Jeannine Louise (86 ans)	19 novembre
BIGOT Jeannine Renée (78 ans) Veuve FOCHESATO	20 novembre
ARKAM Louisa (61 ans)	21 novembre
VIEVILLE Marc Jean Auguste (74 ans)	26 novembre
BAROS Hélène (96 ans) Veuve DELINCAK	7 décembre
SEIFRIED Annie (62 ans) Veuve PIERRON	27 décembre
VAN DEN DRIESSE Suzanne (97 ans) Veuve HARPIGNY	27 décembre
BANCHAREL Pierre (83 ans)	31 décembre